

Red Star Club de Champigny sur Marne  
Section Canoë Kayak

*2 Quai Galliéni*

*94500 Champigny sur Marne*

*Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09*

*E-Mail : [infos@rscck.org](mailto:infos@rscck.org)*

*<http://www.rscck.org>*

**R.S.C.C.**  
**CANOE - KAYAK**



**Red Star Club de Champigny**  
**Section Canoë Kayak**  
**Règlement Intérieur**

- [Adhésions](#)
  
- [Horaires](#)
  
- [Sécurité](#)
  
- [Utilisation du matériel](#)
  
- [Construction](#)
  
- [Stages et Sorties](#)
  
- [Compétition](#)

Red Star Club de Champigny sur Marne

Section Canoë Kayak

*2 Quai Galliéni*

*94500 Champigny sur Marne*

*Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09*

*E-Mail : [infos@rscck.org](mailto:infos@rscck.org)*

*<http://www.rscck.org>*

**R.S.C.C.**  
**CANOE-KAYAK**



- 
- [Matériel de compétition](#)

# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



## Adhésions

- L'adhésion est annuelle et couvre la période qui va du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

### Démarche

- Formulaire d'inscription complété et signé,
- Pour les mineurs, autorisation de soins d'urgence complété et signé,
- Certificat médical de moins de 3 mois, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Canoë-kayak,
- 1 photo d'identité (3 si licence FSGT),
- 3 enveloppes timbrées libellées en nom et adresse,
- Règlement de la cotisation (chèque à l'ordre de RSCCK-CK),
- Etre âgé d'au moins 8 ans,
- Savoir nager et être capable de s'immerger (pour les mineurs, brevet de Natation 25 ou 30 m).

**Obligation de régulariser l'adhésion dans les 15 jours suivant la date de reprise de l'activité.**

- 1 séance d'essai gratuite avant l'inscription est proposée aux débutants.
- Une réduction sur le tarif d'inscription est accordée à partir du 3<sup>ème</sup> adhérent d'une même famille (même nom, même adresse).
- Une seconde cession d'inscriptions, à demi tarif, se fait après les vacances de printemps.
- Possibilité de remboursement de l'adhésion dans les 8 jours suivants l'inscription en cas d'arrêt de l'activité.

### Droits ouverts par l'inscription

- Prêt du matériel (gilet, pagaie, bateau d'initiation),
  - Séances d'initiation et de perfectionnement avec des moniteurs FFCK,
  - Séances d'initiation à l'esquimautage en piscine,
  - Utilisation des locaux (vestiaires, douches, salle de musculation).
- Les bateaux personnels peuvent être stockés sur place. Cet avantage est uniquement réservé aux adhérents de la section.

Red Star Club de Champigny sur Marne

Section Canoë Kayak

*2 Quai Galliéni*

*94500 Champigny sur Marne*

*Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09*

*E-Mail : [infos@rscck.org](mailto:infos@rscck.org)*

*<http://www.rscck.org>*

**R.S.C.C.**  
**CANOE-KAYAK**



Tout matériel entreposé à la base sans régularisation de l'adhésion au  
1er décembre devient propriété de la section.

# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



## Horaires

### Séances d'initiation pour les mineur et les adultes débutants

- Mercredi 13h30 à 16h00
- Samedi 13h30 à 16h00

Si besoin, en Septembre, Octobre et Novembre

- Samedi 10h00 à 12h (groupe adultes confirmés pour délester l'après midi)

### Séances d'entraînement pour les adhérents confirmés

- Mercredi 16h00 à 18h00
- Samedi 16h00 à 18h00

### Séances en piscine

- Jeudi 20h30 à 22h00

(octobre à juin hors vacances scolaires, alternance jeunes/adultes, selon affichage au club)

Durant la séance, natation dans le grand bassin, puis esquimautage dans le bassin moyen.

### Accès aux installations de la base nautique

Pour les adultes, navigation libre (sous leur propre responsabilité) et salle de musculation

- Lundi - 14h00 à 19h00
- Mardi à vendredi 09h00 à 12h00 14h00 à 21h00
- Samedi 09h00 à 12h30 13h30 à 19h00
- Dimanche 09h00 à 13h00 -

## Sécurité

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

**Par arrêté préfectoral, la navigation est interdite sur 200m en amont et en aval du barrage de Joinville.  
Le franchissement du barrage est formellement interdit.**

Red Star Club de Champigny sur Marne

Section Canoë Kayak

*2 Quai Galliéni*

*94500 Champigny sur Marne*

*Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09*

*E-Mail : [infos@rscck.org](mailto:infos@rscck.org)*

*<http://www.rscck.org>*

---

**R.S.C.C.**  
**CANOE-KAYAK**



# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



## Utilisation du matériel

- De par son adhésion, tout adhérent a droit au prêt de matériel d'initiation de la section.

Le matériel devra être nettoyé, épongé et rangé à sa place après chaque utilisation.

Chaque adhérent est concerné par la gestion, l'entretien et le rangement du matériel commun.

- Le matériel de la section peut-être prêté occasionnellement. Cependant la priorité sera donnée au bon fonctionnement de la section canoë kayak et des compétitions.

Une demande devra être faite au préalable et visée par l'un des cadres du club.

Le matériel devra être restitué dans le délai prévu, dans l'état où il a été retiré.

Toute détérioration sera à la charge de l'adhérent.

- Le dépôt ou le retrait de matériel personnel ne peut s'effectuer que durant les heures d'ouverture de la base nautique.

Le matériel personnel (bateau ou pagaie) ne peut être utilisé par un autre adhérent, sauf autorisation préalable du propriétaire.

- Les appareils de la salle de musculation doivent être rangés après utilisation.

Il est nécessaire de se déchausser dans la salle de musculation.

Il est interdit d'y boire ou d'y manger.

- Les vestiaires servent à déposer les affaires le temps de la pratique de l'activité.

Chaque pratiquant doit emporter ses affaires après la séance.

Il est interdit de boire ou de manger dans les vestiaires.

- La section canoë kayak n'est pas assurée pour les vols de matériel ou d'effets personnels qui seraient commis sur le site de la base nautique.

# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

*2 Quai Galliéni*

*94500 Champigny sur Marne*

*Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09*

*E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)*

*<http://www.rscck-ck.org>*

**R.S.C.C.**  
**CANOE-KAYAK**



## Construction

- Il est possible de construire du matériel au club : bateau de descente, de slalom, de course en ligne et pagaie.
- Les bateaux personnels fabriqués à la base sont à l'entière charge de leur propriétaire.
- Le prix varie en fonction des matériaux. Il comprend :
  - la location du moule,
  - le coût des matériaux de construction (résine, tissus, geal-coat).
- Le prix ne comprend pas l'achat du petit matériel qui doit être fourni par l'intéressé (acétone, pinceaux, gants).

# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



## Stages et Sorties

- Un forfait est établi avant le départ, en fonction du kilométrage et de la durée du stage.
- Un chèque d'arrhes couvrant environs la moitié de la somme prévue est demandé avant le début du stage. En cas de désistement ce chèque ne sera pas remboursé (sauf accident ou maladie justifiée par un certificat médical).

La section canoë kayak n'est responsable ni des pertes, ni des oublis, ni de la casse de matériel ou effet personnel.

Néanmoins, elle est responsable des dégradations et de la mauvaise conduite des stagiaires (sanction : renvoi en cours de stage).

## Compétition

- Tous compétiteur doit régler sa licence FFCK avant le 31 septembre.
- Les inscriptions pour les compétitions ou sorties avec la section se font au tableau d'information une semaine à l'avance (15 jours pour les épreuves de Course en Ligne).

### Compétitions « jeunes »

- Départ et retour à la base nautique.
- Chargement du matériel la veille du départ.

### Compétitions « nationales »

- Départ le vendredi soir.
- Hébergement en gîte, hôtel de classe économique (type « Formule 1 ») ou tente.
- Les repas sur le trajet sont à la charge des compétiteurs.
- Le club prend à sa charge une partie du déplacement (péage + gazole), le reste étant réparti au prorata des participants au déplacement.

# Red Star Club de Champigny sur Marne Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



## Championnats de France « eaux vives » et « course en ligne »

- Dans la mesure de ses possibilités budgétaires, le club prend en charge une partie des frais d'hébergement, de déplacements et de repas.

## Championnats de France « jeunes (minimes) »

- Participation du club aux stages ligue pour les stagiaires qui courent les championnats de France jeunes.

Tous les règlements doivent se faire dans la semaine qui suit le déplacement. (Préciser le nom de l'adhérent et la sortie au dos du chèque).

Les engagements sont à la charge de la section. Toutefois, la section se réserve le droit de demander le remboursement des frais engagés aux compétiteurs absents, notamment pour les marathons et épreuves de course en ligne (cautions importantes).

## Matériel de compétition

- A partir de **cadet 1** obligation d'avoir son équipement personnel (bateau et pagaie). (Possibilité de construction de matériel au club : cf. § Construction).

Chaque compétiteur est responsable de son matériel, lors du transport de celui-ci. De même pour le matériel club attribué (stockage et chargement sur la remorque).

- Si un compétiteur adhérent de la section depuis plus d'un an a un classement numérique National dans les 5 premiers de sa catégorie, un dossier haut niveau devra être déposé au RSCC avant début octobre. Un dossier haut niveau est également déposé au RSCC pour les résultats d'ensemble de la section.
- Le matériel haut niveau appartient à la section, il ne peut pas être vendu par l'utilisateur. La durée du prêt de matériel est de 4 ans à partir du prêt de celui-ci.

Red Star Club de Champigny sur Marne  
Section Canoë Kayak

2 Quai Galliéni

94500 Champigny sur Marne

Tél : 01.49.83.97.07 - 01.48.81.30.09

E-Mail : [infos@rscck-ck.org](mailto:infos@rscck-ck.org)

<http://www.rscck-ck.org>

**R.S.C.C.**  
CANOE - KAYAK



Tout matériel club attribué par la section peut-être retiré en fin d'année (dégradation, manque de motivation ou de régularité).

- o Les bateaux d'équipage sont à la charge de la section.
- o Le club prend en charge les réparations des bateaux personnels, dans la mesure où celles-ci ne nécessitent pas plus de 500 g de résine et plus de 1 m<sup>2</sup> de tissu.

*La section canoë kayak se réserve le droit de modifier le présent règlement.*

*Les adhérents en seraient avertis par voie d'affichage.*